

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 6 AVRIL 2021
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2021-23

OBJET : Désignation des représentants du territoire pour siéger au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) : Ajustements demandés par Charenton

Membres en exercice	90
Présents titulaires	76
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	7
Absents	7

Votants	83
Abstention	0
Suffrages exprimés	83
Pour	83
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valerie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Téo FAURE, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Anne KLOPP, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Aurore THIROUX, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Stéphane CHAULIEU représenté par Thierry BARNOYER, Véronique CHEVILLARD représentée par Rodolphe CAMBRESY, Carole DRAI représentée par Sylvain BERRIOS, Brigitte GAUVAIN représentée par Annick VOISIN, Pierre LEBEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Anne KLOPP, Marc MEDINA représenté par Eveline BESNARD.

Absents :

Christian CAMBON, Olivier DOSNE, Christian FAUTRE, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Jacques J.P. MARTIN, Déborah MUNZER.

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

OBJET : Désignation des représentants du territoire pour siéger au sein du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) : Ajustements demandés par Charenton

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notamment son article 59),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5219-2, L. 5219-5, L.5711-1, L. 5711-3, L. 5211-1 et suivants, L.2121-7 et suivants, L. 2121-21, L. 2122-1 et suivants, L. 2122-7 et suivants,

VU les statuts et la composition du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF),

VU la délibération du Conseil de Territoire n°20-64 du 9 juillet 2020 désignant les représentants du Territoire pour siéger au sein du Syndicat des eaux d'île de France (SEDIF),

VU la délibération du Conseil de Territoire n°20-89 du 15 septembre 2020 modifiant les représentants du Territoire pour siéger au sein du Syndicat des eaux d'île de France (SEDIF),

CONSIDERANT que la commune de Charenton-le-Pont a demandé des ajustements dans la désignation des représentants du Territoire au SEDIF,

CONSIDERANT les candidatures de :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
BERRIOS Sylvain	DELECROIX Pierre-Michel
CAMBON Christian	CROCHETON Florence
EYCHENNE Sébastien	DAVID Jean-Paul
FENASSE Delphine	VERCELLONI Céline
MIROUDOT Pierre	MAGNE Marie-Hélène
MARC Christophe	ROUSSELIN Hélène
MAROUF Nourdin	PEREZ Karine
MARTIN Céline	CHARDON Pierre
TOLLARD Virginie	DESTOUCHES Michel
WEIL Julien	CULANG Tiffany
SAUSSEREAU Tatiana	BENHAMED Jacqueline
BEGAT Jean-Philippe	BOUKARAOUN Nassim
CAMBRESY Rodolphe	CHEVILLARD Véronique

DELIBERE

ARTICLE 1 :

ABROGE la délibération n°20-89 du 15 septembre 2020 à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20210406-DC2021-23-DE
Date de télétransmission : 09/04/2021
Date de réception préfecture : 09/04/2021

ARTICLE 2 :

DESIGNE les treize membres en qualité de titulaires et treize suppléants pour siéger au sein du SEDIF au nom du Territoire Paris Est Marne & Bois :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
BERRIOS Sylvain	DELECROIX Pierre-Michel
CAMBON Christian	CROCHETON Florence
EYCHENNE Sébastien	DAVID Jean-Paul
FENASSE Delphine	VERCELLONI Céline
MIROUDOT Pierre	MAGNE Marie-Hélène
MARC Christophe	ROUSSELIN Hélène
MAROUF Nourdin	PEREZ Karine
MARTIN Céline	CHARDON Pierre
TOLLARD Virginie	DESTOUCHES Michel
WEIL Julien	CULANG Tiffany
SAUSSEREAU Tatiana	BENHAMED Jacqueline
BEGAT Jean-Philippe	BOUKARAOUN Nassim
CAMBRESY Rodolphe	CHEVILLARD Véronique

ARTICLE 3 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20210406-DC2021-23-DE
Date de télétransmission : 09/04/2021
Date de réception préfecture : 09/04/2021